

LES ÉLÉPHANTS DU MARDI



FRANÇOISE GIANADDA ANCIENNE CHEFFE DE SERVICE À L'ÉTAT

Y a du boulot pour 2015

Les célébrations liées au bicentenaire nous rappelleront, tout au long de l'année, les fondements de la démocratie suisse. Nous serons amenés à renforcer et à mieux affirmer notre volonté du vivre ensemble et du respect des valeurs démocratiques fondamentales. C'est du boulot en profondeur qui nous attend, dont l'actualité démontre l'urgence et la nécessité.

Dans le domaine de l'énergie, sachant que l'hydraulique produit 60% de l'électricité et représente plus de 99% de l'énergie renouvelable en Suisse, il est impératif que la future nouvelle loi fédérale sur l'énergie considère l'énergie hydraulique sur le même pied que

En 2015, nous serons amenés à renforcer et à mieux affirmer notre volonté du vivre ensemble et du respect des valeurs démocratiques fondamentales.

les autres énergies renouvelables. Tous les acteurs et partenaires concernés, nos autorités et nos élus fédéraux doivent s'engager à fond pour que le Conseil des États rectifie la décision du Conseil national en première lecture, si malheureuse pour le Valais. C'est un gros boulot...

La correction du Rhône est un chantier gigantesque qui va engager notre

canton pour des décennies et modifier considérablement la plaine du Rhône. Le gouvernement et le Parlement ont jusqu'au mois de juin prochain pour convaincre le peuple valaisan du bien-fondé du projet Rhône 3. Y a beaucoup de boulot...

L'avenir de l'aérodrome de Sion est en pleine négociation. Certes, les ondes de la radio romande viennent de nous informer, lors d'une interview de Jean-René Fournier, président du comité de pilotage, que tous les partenaires ont approuvé le maintien des places d'apprentissage et de la formation, ce qui constitue une excellente nouvelle.

Mais il faut encore se mettre d'accord pour un futur aéroport civil avec le maintien de certaines activités militaires. Et là encore, y a du boulot...

La réforme des institutions constitue le grand chantier parlementaire 2015. Le Grand Conseil devra présenter au peuple valaisan des dispositions constitutionnelles nouvelles relatives au mode d'élection et à l'organisation du gouvernement et du Parlement. Et si l'on veut changer, c'est pour faire durablement mieux... N'est-ce pas aussi un gros boulot?...

Les résultats des élections fédérales d'octobre 2015 donneront la première mesure de l'engagement fourni et du travail réalisé dans ces domaines, pour le bien commun des Valaisannes et des Valaisans. Alors... y en a encore qui ne se sont pas mis au boulot?

Demain, les mercredis de l'énergie:

Jean-Michel Bonvin